

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'EL-BAYADH
DAIRA DE CHELLALA
COMMUNE DE MEHARA

NIF: 41800200003203501018



AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°03/2026

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Mehara, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour des travaux suivants :

Objet: Entretien et réhabilitation du chemin communal reliant Ben hadjem – limite wilaya de Naama sur 05Km

Sont admis à soumissionner pour la réalisation des prestations faisant l'objet du présent cahier des charges, les entreprises ou groupement des entreprises qualifiées dans le secteur «Travaux publics» activité principale de catégorie quatre (04) ou plus.

➤ Les dossiers de l'avis d'appel d'offre peuvent être retirés auprès de la commune de mehara – Bureau des marchés- contre paiement d'une somme de 10.000,00 DA

Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant Trois enveloppes intérieures cachetées, portant les mentions (dossier de candidature), (offre technique) et (offre financière).

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention **SOUSSION " à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/2026**

Objet: Entretien et réhabilitation du chemin communal reliant Ben hadjem – limite wilaya de Naama sur 05Km

Elle sera adressée : La commune de Mehara, daira chellala, wilaya d'el bayadh- Bureau des marchés.

DOCUMENT CONSTITUANT L'OFFRE

1. Le dossier de candidature : l'enveloppe de dossier de candidature contiendra :

- une déclaration de candidature,
- une déclaration de probité,
- les statuts pour les sociétés,
- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie quatre (04) ou plus activité principale en « travaux publics»
- Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières dûment approuvés (Service des Impôts),
- Registre de commerce,
- Extrait de rôle t en cours de validité apuré ou échelonné,
- Mise à jour CNAS –CASNOS – CACOBAPTH,
- Casier judiciaire du gérant de l'entreprise,
- Attestation des comptes sociaux, pour les personnes morales (sociétés),
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) + NIS+C20,
- Moyens humains doit être justifiés par diplômes et les attestations d'affiliation en cours de validation
- Moyens matériels, appuyés par des cartes grises et assurance en cours de validité pour le matériel roulant, et PV de constat de l'huissier de justice en cours de validité pendant une année pour autres matériels.
- Références professionnelles de l'entreprise; appuyée par des attestations de bonne exécution.

2. Offre technique : l'enveloppe technique contiendra :

- La déclaration à souscrire,
- Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière. L'expérience dans les marchés similaires, les moyens et le plan de charge de l'entreprise, + mémoire technique,
- Planning d'exécution des travaux signé,
- le cahier des charges signé par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite lu et accepté

3. Offre Financière : l'enveloppe financière contiendra:

- La lettre de soumission dûment signée,
- Le bordereau de prix unitaires (BPU),
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE),

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP et en presse électronique,
 - Le jour est l'heure de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14h.00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant,
 - L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, le même jour à 14 heures, le même jour correspondant à la date de dépôt des offres,
 - La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres plus 03 mois,
 - Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant pré-qualifiés techniquement et moins disante suivante le cahier des charges,
 - Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis,
- Remarque: cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire en personne ou son représentant dûment désigné.

Fait à Mehara, le.....
Le président de l'APC